

Chantier de protection des berges contre l'érosion

L'équipe rivière s'est rendu sur Noirétable pour réaliser des petits travaux de protection des berges contre l'érosion. Les techniques génie-végétales sont priorisées dès lors que la morphologie de la berge et de l'érosion le permettent. La technique du peigne végétal consiste à la mise en place d'un enchevêtrement de branches, troncs solidement attachés et fixés à la berge permettant de combler l'encoche d'érosion et de filtrer les alluvions en les peignant dans le peigne.



Cette technique a plusieurs intérêts :

- Mise en place assez facile et peu onéreuse
- Effet de protection immédiat
- S'engraisse après les crues par dépôt des alluvions
- Propose des caches sous berge (faune piscicole et avicole)
- Dissipation du courant
- Colonisable par d'autres essences

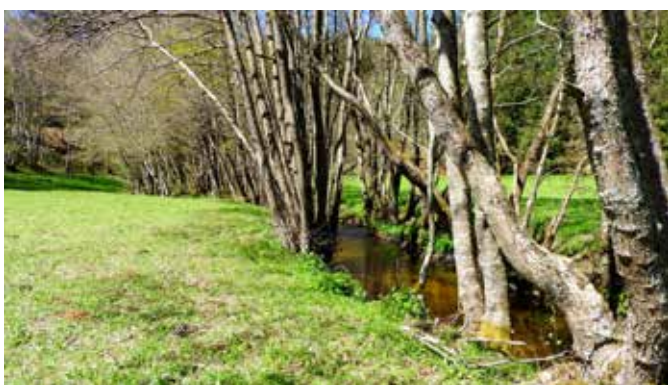




Prises de vues pour la réalisation d'une vidéo



Dans le cadre du dossier d'effacement des seuils sur le Lignon à Chalmazel, le SYMILAV a missionné Alexandre BRELY pour réaliser une vidéo illustrant le chantier Avant / Après. Les premières prises de vue ont eu lieu début mai à l'aide d'un drone permettant de survoler le tronçon concerné par les travaux, et d'une caméra-grue, outils utilisés pour les plans en plongé et pour réaliser des mouvements de caméras verticaux et horizontaux.



Zoom sur l'aulne glutineux...

Alnus Glutinosa est un arbre qui constitue le pilier des ripisylves de nos cours d'eau ; c'est une espèce très adaptée qui est largement pris en compte pour la gestion des berges. « Jardiner » les populations d'aulnes est d'une des missions que réalise l'équipe rivière, sous la maîtrise d'œuvre de nos deux techniciens. Savoir conserver ou non des individus âgés, favoriser l'émergence de jeunes sujets est une des équations à résoudre pour profiter des effets bénéfiques qu'apporte cette essence à nos berges et à nos cours d'eau. En effet sa structure racinaire déploie un maillage d'ancrage de la berge et offre des habitats aux espèces piscicoles. Son feuillage joue un rôle de régulation thermique, sorte de filtre qui affaiblit l'impact du rayonnement solaire sur les eaux.





Programme de suivi des écrevisses à pieds blancs

Afin de poursuivre l'acquisition de données et de connaissances relatives à l'écrevisse à pieds blancs sur notre bassin versant, un programme de suivi a été élaboré en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Loire.

Aujourd'hui l'écrevisse à pattes blanches figure sur la liste rouge de l'U.I.C.N., dans l'annexe 2 de la Directive Européenne « Habitats » et dans l'annexe 3 des espèces protégées de la Convention de Berne. Son habitat est également protégé par l'arrêté ministériel du 21 juillet 1983.

Le bassin versant du Lignon du Forez possède un réseau hydrographique dense à ripisylve à fort intérêt patrimonial.

Les populations d'écrevisses à pattes blanches intègrent tous les facteurs liés à la qualité de l'eau et à la qualité de l'habitat. Les intérêts de ce suivi sont de valider la présence ou l'absence des écrevisses à pattes blanches A.P.P (*Austropotamobius pallipes*) sur certains tronçons de cours d'eau sur le bassin versant.

A partir des données accumulées une série de prospections sera réalisée afin de mettre à jour la cartographie précise des populations d'écrevisses à pieds blancs.

Masse d'eau	Cours d'eau	Longueur de tronçon potentiel	Etat de colonisation	Nbre Nuits	Nbre Equipes	Protocole
Sous bassin versant de l'ANZON				3		
FRGR0174	Ruisseau de Bareille	1100 ml	colonisé	1	2	Abs / Prés
	Ru des Combes	310 ml	colonisé			Abs / Prés
	Le Gontey	500 ml	A confirmer			Abs / Prés
	La Goutte	1600 ml	N'est plus colonisé			Abs / Prés
	Le Gouttemaine	250 ml	N'est plus colonisé	1	1	Parcours
	Le Tavel	5000 ml	colonisé	1	2	Inventaire
Sous-bassin versant du LIGNON				3		
FRGR0170	Le Chagnon et affluents	8000 ml	A confirmer	2		Parcours
	Le courbillon	500 ml	A confirmer	1	2	Parcours
	Le ruisseau d'Essende	400 ml	Colonisé			Parcours
	Le Roure	850 ml	A confirmer			Parcours
	Le Trecisse	400 ml	A confirmer			Parcours
	Le Sagnat	400 ml	A confirmer	Parcours		
Sous-bassin versant du VIZEZY				1		
FRGR1022	Le Bouchat	2400 ml	colonisé	1	2	Parcours
	Le Maissony	1000 ml	colonisé			Abs / Prés
	Le Cotayet	8000 ml	N'est plus colonisé			Abs / Prés
FRGR1107	Le Pralong	1000 ml	colonisé			Abs / Prés
	Le Probois	1600 ml	A confirmer			Parcours
FRGR1022	La Trézaillette	4000 ml	colonisé			Abs / Prés

Abs / Prés :	Identification présence / absence à partir des données connues, en limite amont, aval et milieux de tronçons
Parcours :	Parcours protocolaire : limite amont, limite aval et point médian
Inventaire :	Pêche électrique + Parcours protocolaire de limite amont à limite aval.



Rencontres des animateurs Natura 2000 – Milieux naturels

La rencontre départementale annuelle des animateurs Natura 2000 / Milieux naturels a eu lieu les 18 et 19 mai à Chalmazel. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Le format de ces journées, s'appuie sur du temps en salle et des visites terrain. Le SYMILAV et la Communauté d'Agglomération Loire-Foréz ont proposé plusieurs visites terrains accompagnées de plusieurs interventions thématiques.



Ü Point d'actualités Natura 2000 :

programmation financière (animation et contrat), rapportage communautaire, logiciel SIN 2 (tableau de bord Natura 2000)

Ü Présentation du centre de ressources Natura 2000 développé par l'Agence Française de Biodiversité

Ü Présentation de la politique milieux naturels de la CALF et du site N2000 « Parties sommitales du Forez et hautes chaumes »

Ü Estive de Chalmazel : prise en compte des enjeux milieux naturels dans le cadre du PAEC (réouverture de pâturage, gestion zones humides, plan de gestion pastorale...)

Ü Réglementation "espèces exotiques envahissantes"

Ü Réglementation "cueillette"

Ü Présentation politique biodiversité PNR Livradois Forez

Ü Présentation du site N2000 « Lignon, Vizézy, Anzon et leurs affluents » et de la RNR de Colleigne

Ü Travaux de restauration d'un bief : conciliation loi sur l'eau, Natura 2000, enjeux agricoles

Ü Présentation de l'étude génétique "truite fario"

